

Québec français



Tenir le texte à distance (la place de l'objectivation au sein de l'exercice littéraire)

Ghislain Bourque

Numéro 83, automne 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/44954ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bourque, G. (1991). Tenir le texte à distance (la place de l'objectivation au sein de l'exercice littéraire). *Québec français*, (83), 62–65.

TENIR LE TEXTE À DISTANCE

(la place de l'objectivation au sein de l'exercice littéraire)

Il serait agréable de pouvoir accéder à l'objectivation comme on accède à un moment magique, c'est-à-dire qui arrive de nulle part, sans propriétaire aucun, et qui fait voir un objet, une situation, un comportement, tels qu'ils sont. Or, rien n'est plus improbable, surtout si l'on se reporte au contexte scolaire qui dicte le régime de compréhension et de production lié aux apprentissages inhérents aux pratiques de lecture et d'écriture. Puisque là moins qu'ailleurs l'exercice

d'objectivation en arrive à se dégager de ses entours, à prendre ses distances.

Mais au fait, est-il nécessaire de considérer l'exercice d'objectivation comme de ceux qui se désolidarisent, qui s'entichent d'une position hiérarchique? a-t-on avantage à cantonner l'objectivation dans un lieu exempt

d'influence et comme soustrait aux marchandages tant idéologiques que pratiques? Pas nécessairement! Et ce pour la raison élémentaire que, si pour objectiver il faut savoir tenir à distance, il faut prioritairement savoir tenir à la bonne distance...

Voilà la mince affaire!

En déviant quelque peu de la trajectoire commune, la réflexion appelée sur ces pages se fixera sur un sujet détourné, à savoir : « les exigences de l'objectivation en regard de l'exercice littéraire ». Un détour en somme qui, par glissements progressifs, obligera le franchissement d'étapes tantôt théoriques, tantôt pratiques. En l'occurrence, il sera question d'exa-

Ghislain BOURQUE

miner comment une disposition exégétique peut faire entrave à une « objectivation opératoire ». Cela s'accompagnant de réflexions plus pragmatiques telles : les conditions préalables à un programme fonctionnel d'objectivation, ainsi que la portée de sa visée améliorative.

1. Le texte est pavé de bonnes intentions

Fin des années 70, début des années 80, un concept a été propulsé au cœur même de l'apprentissage du discours tout en se gardant bien de se retrouver dans la mêlée. Ce concept, appelé « l'intention » fut à l'époque le carrefour de bien des prétentions. Nous en retiendrons deux : l'une selon laquelle on peut, en rabattant l'intention sur la production, apprécier, voire mesurer le travail accompli. Ce qui est une aberration en vertu du fait que l'intention ne peut, en tant qu'elle-même articulée en discours, échapper au devis comparatif en ce sens qu'elle s'expose au choc en retour!

L'autre à compter de laquelle on a laissé croire que tout apprentissage devait se rallier à une forme d'hégémonie, à savoir : l'intention du sujet imposant son diktat sur celle de l'objet. Situation ici qui n'est pas moins aberrante que celle déjà dénoncée puisqu'elle s'appuie sur une disposition subjective dans le but de provoquer ce qu'il conviendrait d'appeler une prise de conscience objective du travail réalisé.

De fait, parce que servant de caution à une subjectivité réfléchissante, l'intention, loin de promouvoir l'idée d'objectivation, vante les

mérites d'un aveuglement chronique. Pas même un geste, l'intention est cette attitude quelque peu occulte qui, à tout moment, pour tout travail, risque de laisser croire d'abord que c'est l'intention qui compte ensuite que c'est aussi elle qui reste. Pis, en élisant pareil concept comme un principe régulateur du devoir à faire, l'enseignement — et consécutivement l'apprentissage — consacre le geste de suppléer comme une cheville de la compréhension.

Attitude peu ou pas contrôlée sur le plan opératoire, de même que mal identifiée quant à sa nature, l'intention ramène à une sorte de confusion exégétique — et peut-être bien patristique. Cette confusion, elle se loge dans le difficile départage entre ce qu'un sujet aura voulu faire et ce qu'il aura effectivement fait. Car, même si, entre les deux, persiste un réel décalage, il n'est pas rare de constater que, par exemple, un apprenti scripteur en vient non seulement à voir ce qui dans son texte n'y est pas (son intention l'emportant et de loin sur sa réalisation) mais, de même, à rater ce qui dans ce même texte s'y trouve (serait-ce un défaut ou une trouvaille?).

La place assignée à l'intention est trouble. Généralement articulée avant même que l'objet se présente, que le travail s'effectue, il ne sera pas rare de la voir se modifier au fur et à mesure que progresse le travail, et peut-être même se recalibrer une fois ledit travail achevé. C'est là une marque du caractère non opératoire du concept. Adoptée en quelque sorte pour témoigner de la conscience d'un sujet à l'égard du travail réalisé par ses soins, elle a tôt fait de se désolidariser du cadre disons factuel dudit travail, et d'emprunter eu égard



au travail accompli, une trajectoire plus inférentielle.

Bref, c'est un secret de polichinelle, l'intention suppose une démarche qui se contrôle mal. Parce qu'elle est un discours qui revendique une sorte d'immunité, elle camoufle les mécanismes qui la produisent et ainsi profite de ce qu'on ne la regarde pas pour porter un jugement. Pourtant, ce moyen détourné ne mériterait-il pas, discursivement, un détour...?

2. Prendre ses distances

Par trop subjectif, on peut le voir, le circuit de l'intention — ou serait-ce plutôt le procès de l'intention — prépare mal à l'exercice de l'objectivation. Pour vouloir si bien faire apparaître la conscience d'un sujet en vertu du travail effectué, il entrave l'observation d'un objet tel que produit.

En fait, la différence est de taille. Considérant que l'intention a pour objectif de faire porter l'accent sur la place occupée par le sujet. Il sera pour le moins difficile d'articuler cet objectif avec le projet même de l'objectivation qui est, faut-il le rappeler, de céder l'initiative à l'objet.

Sous réserve d'une observation plus pointue, on peut, en revendiquant une situation littéraire, prendre pour exemple le « texte ». Au titre d'objet constitué selon une circonstance de travail particulière, le « texte » se pliera au jeu de l'objectivation dès lors qu'on lui appliquera l'effet croisé d'une pratique qui s'interrompt et d'une autre qui prend la relève. C'est ainsi que pour objectiver un travail d'écriture, il faudra activer une pratique autre, — et peut-être bien une autre pratique —, prenons la lecture,

qui aura pour mandat de constituer ladite écriture en objet. Et ainsi pouvoir la confronter telle qu'en elle-même elle se présente.

À ce titre, et en guise de prolongement, on peut avancer la chose suivante : pour que l'objectivation soit praticable, il faut

a) la reconnaissance explicite d'un objet (ici le texte) ;

b) le dépouillement du travail ayant autorisé la constitution de cet objet (dispositifs d'écriture et/ou de lecture) ;

c) le recouvrement d'une pratique par une autre (mise à distance de l'écriture par la lecture).

Rendre praticable l'objectivation inévitablement commande une mise à distance de l'objet simultanément à une redéfinition de celui-là même. Mais pas n'importe quelle mise à distance, ni moins de redéfinition. Car, il faut insister sur ce double fait que la mise à distance se doit d'être « appropriée » (qui convienne à l'apprentissage requis), du temps que le projet de redéfinition se doit d'être réglé d'une manière telle qu'il invite à l'« amélioration » de l'objet pris en charge, non à sa détérioration.

À ces titres, il convient de spécifier que, dans la circonstance où un texte de fiction se trouve en jeu, le travail d'objectivation logera son effort amélioratif dans l'une ou l'autre des quatre avenues suivantes¹

2.1. L'amélioration corrective : qui est celle par laquelle un scripteur prend ses distances par rapport au texte produit en effectuant un retour à son point de départ ; c'est-à-

dire là où il y a eu émission de directives (contraintes, consignes, règles) aptes à orienter la démarche. Au moyen de corrections locales, l'amélioration tend au redressement du texte, soit à sa plus conforme contribution du projet initial.

2.2. L'amélioration complétive : selon laquelle un scripteur reprend et enrichit le texte là où les consignes ont déjà fait leur oeuvre. C'est le cas plus précis de rajouts ou de renforcements aux consignes adoptées au départ. Avec pour résultat que l'objet amélioré, en l'occurrence le texte, accède à un plus haut niveau de construction.

2.3. L'amélioration réductive : par laquelle se trouvent, dans leur manifestation appliquée, supprimées ou resserrées des informations issues de directives faisant ombrage à tel ou tel développement textuel. Cette forme d'amélioration vise plus singulièrement les fractions d'écriture créant des effets de blocage ou de plafonnement textuels. Les suites escomptées entraîneront une forme de désengorgement du texte.

2.4. L'amélioration déviative : qui dit qu'un scripteur considère devoir engager son texte dans une voie différente de celle adoptée au départ. Cette forme d'amélioration capitalise sur le travail de composants textuels qui commandent un développement nouveau comme si, en raison de l'émergence de besoins autres, le texte devait s'arracher aux



directives de départ pour se réorienter à la faveur de directives nouvelles.

Soit ici quatre avenues destinées à bonifier le travail du texte, et par le soin desquelles la distance prise détermine le réglage qui lui convient simultanément au fait qu'elle ajuste la redéfinition dudit texte.

Le jeu de l'amélioration ne peut avoir cours si celui de l'objectivation n'a pu d'abord avoir lieu. C'est là une condition incontournable. Comment en effet la réécriture d'un texte pourrait-elle viser l'amélioration si, par une lecture spécifique, elle ne se trouvait pas en mesure de détecter la distance appropriée?

Condition incontournable donc qui laisse poindre à l'horizon l'idée que prendre ses distances — qui plus est prendre la bonne distance — suppose l'entrée en scène d'une pratique autre...

3. Le recouvrement des pratiques

On l'a déjà signalé, pour que l'objectivation soit praticable il faut que se produise le recouvrement d'une pratique sur l'autre (ce qui n'empêche en rien qu'il puisse se manifester dans, contre, ou pour l'autre). En ce sens que, dans le cas d'un exercice d'écriture de fiction, la lecture, en autant qu'elle sache prendre ses distances, contribuerait à objectiver la pratique concurrente, soit l'écriture.

En somme, il faut qu'une pratique ait une prise sur l'autre pour que son travail soit fructueux. Et cette prise, elle ne peut se contenter d'en être une de différence; il faut aussi et surtout qu'elle en soit une de compétence.

Dans le registre des rapports admis entre deux pratiques, on peut convenir de quatre modalités particulières qui toutes font référence à des places occupées tantôt par un lecteur, tantôt par un scripteur.

3.1. $L > E$: « La lecture est plus développée que l'écriture ».

Ce qui pourrait se traduire ainsi: la compétence de lecture d'un sujet quelconque est plus grande que sa compétence d'écriture.

En ce cas, nul doute que le sujet possède des dispositions qui l'avantagent, sitôt que lui incombe la tâche d'objectiver son travail d'écriture. Dans le cas inverse toutefois — où il devrait objectiver sa pratique de lecture à partir de sa compétence d'écriture —, une forme de piétinement, quand ce n'est pas du recul, adviendra...

3.2. $L < E$: « La lecture apparaît plus démunie que l'écriture ».

En ceci que la compétence de lecture d'un sujet (apprenti) se trouve en-deçà de sa compétence d'écriture.

Résultat : il lui est à peu près impossible de se servir de sa lecture — celle qu'il pourrait faire de son texte — pour objectiver son travail d'écriture. En conséquence de quoi, s'il n'y a pas renforcement de sa compétence de lecture, rien d'autre qu'une objectivation détériorative risque de se présenter.

3.3. $L \approx E$: « Lecture et écriture sont d'égale ampleur ».

À savoir: la compétence de lecture d'un sujet est telle qu'elle est en mesure de concurrencer celle d'écriture, et inversement.

À proximité l'une de l'autre les deux pratiques s'enrichissent de leur

croisement et entrent dans le jeu d'une articulation complémentaire. Sans hiérarchisation calculée, elles peuvent prétendre à une objectivation à mesure.

3.4. $L \approx E$: « Lecture et écriture occupent deux ordres de grandeur ».

En d'autres mots : les deux pratiques affichent des compétences qui ne se rencontrent pas, et qui ne peuvent — sauf dans le cas exceptionnel où l'une serait l'objet d'une réorientation fondamentale — se rencontrer.

À trop grande distance l'une de l'autre, l'objectivation de l'une par l'autre relève de l'utopie. Pour la raison que la lecture ne peut décoder ce que l'écriture a encodé. Aussi faut-il retenir qu'en cette circonstance tant le lecteur que le scripteur n'ont accès à la pratique de l'autre. Trop d'écart en effet les sépare. Trop d'ajustement les retient.

Ainsi peuvent se délimiter les rapports entre les deux pratiques convenues. Mais c'est une délimitation qui n'est pas achevée. Car, pour avoir voulu livrer un aperçu général des rapports entre lecture et écriture, il a fallu passer sous silence quelques-unes des modalités qui, de part et d'autre, accusent à la fois relance et complémentarité, à savoir : la relecture, la réécriture.

S'il apparaît clairement que tout effort d'objectivation passe par une sorte de mise en concurrence des pratiques, restent plus obscures les conditions de cette concurrence. Ce que toutefois ces quelques modalités font voir réside dans le fait que certaines plus que d'autres y conduisent. Et que c'est prioritairement par elles qu'il faut passer pour y accéder.



Quant à savoir si, en diverses circonstances, un accroissement de compétence s'impose, il est à prévoir que oui. Sous réserve toutefois que celui ou celle qui doit s'en acquitter identifie avec discernement la nature et la fonction de ce qu'il faut acquérir. Sans quoi tout effort d'objectivation, parce qu'inapproprié, risque de couler à pic. C'est là une condition de praticabilité qui, pour devoir composer avec l'apprentissage d'un lecteur ou d'un scripteur, mérite de se retrouver sous la responsabilité d'un tuteur... Puisqu'en principe, lui sait ce qui manque à la lecture pour que l'écriture s'améliore... Et inversement!

4. Les voies de l'objectivation

On serait tenté de croire que l'objectivation est l'affaire d'une même trajectoire. Qu'en quelque sorte elle se présente en bout de course pour, narquoise, signaler que rien n'est fini ; qu'un retour au fil de départ s'impose.

C'est là un comportement connu et adopté par tous. Qui concède à l'objectivation une sorte de monopole de la rétroaction, et qui donc commande un même trajet — celui du retour sur le travail antérieur — pour celle ou celui susceptible d'améliorer son texte.

Sans vouloir prétendre qu'une telle orientation du travail se trouve être la norme chez la majorité des pratiques textuelles, il convient toutefois de dire qu'en matière d'écriture de fiction la rétroaction se trouve être un parmi d'autres parcours possibles. Et qu'elle est bien loin de représenter un monopole.

Ainsi est-il remarquable qu'à l'endroit d'un texte de fiction, l'objectivation aura la possibilité de se réaliser à travers trois parcours : le rétrospectif, le concomitant et le prospectif.

4.1. Parcours rétrospectif : qui est celui selon lequel l'objectivation emprunte la voie du retour en arrière pour se bien réaliser.

Par une lecture de l'ensemble conjuguée à une relecture des directives, le texte se voit rajusté à sa base, en quelque sorte redressé par ses origines. L'amélioration se présente après coup, une fois l'écriture déposée.

4.4. Parcours concomitant : le long duquel se fixe l'objectivation, en guise d'accompagnement. Engagée dans un chassé-croisé avec la lecture, l'écriture se développe au moyen de va-et-vient successifs. Par sa lecture obligée l'écriture s'objective au fur et à mesure et de ce fait arrive à se mieux calibrer.

4.3. Parcours prospectifs : en vertu duquel l'objectivation, plutôt que ramener à la case départ, propulse le texte sur l'avant.

En ce cas, la lecture dicte à l'écriture des consignes nouvelles, lui présente des voies d'exploration et d'exploitation qui conviennent à son développement. Ce souvent, sans égard aucun pour les directives de départ.

De l'énumération de ces trois parcours on retiendra que leur fonctionnement, l'un par rapport à l'autre, n'est pas exclusif. Sans vouloir par là détailler l'ensemble des micro-stratégies qui, dans le courant d'un texte, se développent. Il y a toutefois lieu d'insister sur le fait que les voies de l'objectivation sont pénétrables, et que lorsque la circonstance s'y prête, elles s'empressent de planter des relais.

5. Tenir la fiction à distance

Le texte de fiction figure un peu comme le laboratoire de la langue. À

savoir : celui par lequel des rapports nouveaux sont expérimentés, des faits particuliers sont l'objet d'exploration et d'exploitation systématiques.

À ce titre on peut le considérer comme un terrain propice à l'évolution du concept d'objectivation. Par lui en effet — plus que par tout autre — l'épreuve de la praticabilité dudit concept se présente. Pour s'en convaincre, il y a à retenir, d'abord, que la distance à prendre par rapport à une écriture de fiction ne peut pas être une fois pour toute arrêtée, mais qu'en toutes circonstances elle est objet de négociations permanentes ; ensuite, que la visée améliorative inscrite à même l'exercice d'objectivation est, compte tenu de la perfectibilité sans limite de l'objet, modulable ; enfin, que les avenues par lesquelles l'objectivation se réalise (ainsi que les stratégies qui l'accompagnent) sont diversifiées.

Dès lors il vaut mieux, pour quiconque désire s'y aventurer, faire montre de la plus grande disponibilité possible et, au demeurant, laisser à l'entrée toute intention qui pourrait, d'une manière ou d'une autre, infléchir le cours de l'objectivation.

Note

1 La lectrice ou le lecteur soucieu(x) se de mener plus loin la réflexion sur le concept d'amélioration pourra se référer au travail commis par les soins conjugués de Ghislain Bourque et de Monique Noël-Gaudreault, intitulé *L'école à fictions : principes et processus d'amélioration*, Montréal, PUQ, 1989, 187 pages.

